

LES MATINS D'AFFAIRES CAFÉIN

DEVENEZ LE PARTENAIRE MAJEUR!

LE CONCEPT DES MATINS D'AFFAIRES CAFÉIN !

Permettre aux gens d'affaires de la région de développer leurs relations d'affaires en groupe de 15 à 35 personnes dans le but de présenter son entreprise ou ses services professionnels.

NOUS RECHERCHONS!

UN PARTENAIRE FINANCIER CONTRIBUANT À LA TENUE DES MATINS D'AFFAIRES CAFÉIN 2020-2021!

- Un endroit qui accueille environ 9 Matins d'affaires Caféin pendant l'année 2020-2021;
- Un menu déjeuner de type «lève-tôt» incluant un café, un thé ou un jus;
- Un service efficace pour assurer le bon déroulement de l'activité;
- Une salle fermée et/ou réservée pour l'activité, afin d'avoir le moins de bruit possible pour le tournage des capsules vidéo et du réseautage entre les participants;
- La salle doit avoir une capacité d'un minimum de 35 participants.

LES DATES!

Le mardi 29 septembre 2020

Le mardi 27 octobre 2020

Le mardi 24 novembre 2020

Le mardi 26 janvier 2021

Le mardi 23 février 2021

Le mardi 30 mars 2021

Le mardi 27 avril 2021

Le mardi 25 mai 2021

Le mardi 15 juin 2021

*Dates sujettes à changement en fonction des disponibilités du partenaire. La CCI2M pourra évaluer d'autres dates à la demande du partenaire.

Nous sommes
ouverts à vos
offres,

ON VOUS
ÉCOUTE!

LES MATINS D'AFFAIRES CAFÉIN

DEVENEZ LE PARTENAIRE MAJEUR!

CLAUSES GÉNÉRALES

LA CCI2M analysera chacune des propositions en fonction des critères détaillés dans le présent document. Elle privilégiera les offres qui se démarquent par la qualité, la quantité et l'originalité. La CCI2M se garde le droit de choisir un seul lieu pour toutes les dates ou des lieux différents pour des dates différentes, selon les soumissions reçues.

Dans le cas où la CCI2M recevrait plus d'une offre de nature équivalente, cette dernière procédera par tirage au sort parmi toutes les offres valides et conformes. Aussi, advenant que certains fournisseurs-partenaires ne soient pas retenus pour l'événement ciblé, la CCI2M leur proposera d'autres occasions de visibilité.

La Chambre de commerce et d'industrie MRC de Deux-Montagnes (CCI2M) se garde le droit de ne retenir aucune des propositions reçues et rejettera toutes propositions ne répondant pas aux demandes, à moins d'entente contraire. De plus, la CCI2M se dégage de toutes responsabilités concernant les dépenses ou dommages que les fournisseurs pourraient avoir à assumer à la suite de la présente demande.

ÇA VOUS INTÉRESSE?

Nous sommes ouverts à vos offres, ON VOUS ÉCOUTE!

Pour soumettre votre offre :

- Vous devez être membre en règle de la CCI2M avant la fin de l'appel d'offres, soit le mardi 8 septembre 2020, 16h.
- Vous devez nous fournir une proposition claire de votre offre de commandite.
- Nous indiquer la visibilité que vous souhaitez recevoir en échange de la commandite.
- Précisez si les dates données vous conviennent.

Date limite pour nous faire parvenir votre proposition : Mardi 8 septembre 2020, 16 h.